

HYPERTHYROÏDIE

TRAITEMENT À L'IODE RADIOACTIF

> FICHE D'INFORMATION

**PÔLE
MÉDECINE
NUCLÉAIRE**
Tél. 03 88 25 86 80

Vous êtes atteint(e) d'une affection bénigne de la thyroïde appelée hyperthyroïdie (hyperfonctionnement de la glande thyroïde).
À l'issue du bilan réalisé, le médecin a pris la décision de vous proposer un traitement à l'iode radioactif.

En quoi consiste le traitement ?

L'iode est administré en une seule fois, par la bouche, sous forme liquide. Ceci a lieu dans le service de médecine nucléaire et ne nécessite pas d'hospitalisation.

Préparation du traitement

Afin de traiter votre hyperthyroïdie, le médecin du service doit au préalable calculer la dose d'iode radioactif nécessaire. Pour cela, nous vous demandons de vous déplacer trois fois en tout au pôle de médecine nucléaire.

1^{er} jour

Il est habituellement effectué un prélèvement sanguin pour doser les hormones thyroïdiennes. Puis la manipulatrice du service vous administre une très faible dose d'iode radioactif que vous absorbez par la bouche. Elle vous fixe un rendez-vous pour le lendemain.

2^e jour

On mesure la fixation de l'iode par la thyroïde, ce qui permet au médecin que vous voyez en consultation de calculer la dose nécessaire à votre traitement. La secrétaire vous fixe un rendez-vous habituellement deux jours plus tard.

3^e jour

La manipulatrice vous administre une gélule thérapeutique d'iode radioactif adaptée à votre cas et spécialement commandée pour vous.

La thyroïde capte rapidement l'iode qui va détruire les cellules hyperactives par le rayonnement qu'il émet. Son action se poursuit pendant plusieurs semaines, sans dommage pour le reste de l'organisme.

Le traitement peut être renouvelé au bout de quelques mois en cas de nécessité.

Le traitement à l'iode radioactif est pratiqué depuis plus de 50 ans. Il ne présente aucun danger. Il n'y a pas de risque d'allergie.

Recommandations avant le traitement

Afin que le traitement soit le plus efficace possible, il convient d'éviter toute surcharge iodée dans le mois précédant le traitement :

- médicaments contenant de l'iode ou les gélules colorées en rouge (colorant E127)
- examens radiologiques avec produit de contraste
- aliments riches en iode (poissons, crustacés, fruits de mer...).

En cas de doute, n'hésitez pas à interroger le médecin.

Si vous êtes une femme toujours réglée, il convient d'assurer une contraception efficace que vous devrez poursuivre environ **6 mois après le traitement.**

→ Suite au verso



Si vous êtes un homme et que votre partenaire est en âge de procréer, une contraception efficace, de durée identique, doit être également assurée.

Ainsi, il n'y a aucun effet néfaste sur la santé des enfants nés de parents traités par l'iode radioactif.

Recommandations après le traitement

Dans votre intérêt, dès le retour à votre domicile :

- Pendant une dizaine de jours, évitez les contacts prolongés avec les jeunes enfants et les femmes enceintes.
- Pendant une huitaine de jours, continuez à boire plus que d'habitude.
- Pendant une huitaine de jours, quand vous vous rendez aux toilettes, tirez deux fois la chasse d'eau et lavez-vous bien les mains. Pour les hommes, il est recommandé d'uriner en position assise.

- **Sécrétions corporelles (à discuter impérativement avec le médecin) :**

Mettez tout déchet pouvant contenir des sécrétions corporelles pendant 2 semaines dans des sacs poubelles : protections jetables souillées par l'urine pour les personnes incontinentes, protections féminines, mouchoirs jetables...

Puis fermez le sac et gardez-le dans un endroit situé si possible à l'écart des pièces d'habitation, par exemple une cave, un garage, un grenier, un balcon ou à défaut dans les toilettes.

Au bout de 10 semaines après le traitement, les déchets n'étant plus radioactifs, vous pourrez jeter ce sac aux ordures ménagères.

→ **Si vous devez prendre l'avion dans les premières semaines suivant le traitement, dites-le au médecin, il vous délivrera un justificatif. En effet, la radioactivité contenue dans votre thyroïde risque de déclencher la sonnerie des portiques de détection de certains aéroports internationaux.**

Cette fiche d'information a été conçue par les médecins spécialistes de médecine nucléaire et les professionnels de santé du Centre Paul Strauss et validée par les membres du Comité des patients.

UNICANCER



CENTRE PAUL STRAUSS
centre régional de lutte contre le cancer

3 rue de la Porte de l'Hôpital BP 30042 / 67065 Strasbourg cedex
Tél. 03 88 25 86 80 / Fax. 03 88 25 85 09 / smedecinenucleaire@strasbourg.unicancer.fr
www.centre-paul-strauss.fr - France